

Nantes, le 9 décembre 2016

Notre Dame des Landes : derrière le prétexte juridique, une lâcheté politique.

Une fois de plus sur Notre Dame des Landes, le Gouvernement cherche à masquer son impuissance. Car il s'agit d'une désertion en rase campagne.

Attendre la décision de la Commission européenne, c'est un prétexte bidon. Tous les juristes le savent : l'Europe n'a pas compétence pour juger de l'opportunité du projet d'aéroport, y compris sur le plan environnemental. La commission européenne avait d'ailleurs validé le projet de transfert de l'aéroport le 17 septembre 2013, et a simplement demandé depuis, en complément, que le schéma de cohérence territoriale (SCOT) intègre les projets de dessertes. Mais en aucun cas la Commission européenne n'a le pouvoir de remettre en cause ce projet de transfert porté par l'Etat.

Ce prétexte juridique cache simplement une lâcheté politique. Une de plus !

Car depuis des mois, le Gouvernement nous mène en bateau. Il s'assied sur le résultat du référendum qu'il a lui-même voulu. Il s'assied sur 178 décisions de justice, toutes favorables au projet. Il s'assied sur la démocratie. Tout simplement parce qu'il n'a pas le courage de faire respecter la loi à Notre Dame des Landes. Je trouve profondément humiliant pour mon pays que la République soit tenue en respect par une poignée d'activistes d'un autre âge.

Ça suffit. Nous en avons assez de ce double jeu permanent. C'est pourquoi je ne me rendrai pas cet après-midi au comité stratégique de l'aéroport, qui est réuni par le Préfet. J'ai mieux à faire que de perdre mon temps dans une réunion pour simplement constater l'incapacité de l'Etat à assurer la sécurité et le développement économique de ma région.

Je n'attends plus rien de ce Gouvernement. Ni sur ce dossier, ni sur aucun autre d'ailleurs. J'appelle les Français à se rendre à l'évidence : ce Gouvernement n'a plus de prise sur rien, il est temps de tourner la page et de passer à autre chose. Ce sera le cas en mai prochain, qui signera le retour de l'Etat de droit et du respect de la République.

Bruno RETAILLEAU

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE :

servicepresse@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 60